



Créteil, le 2 février 2021,

Madame ou Monsieur le Maire,

Nous vous avons écrit plusieurs courriers depuis fin 2019 pour vous alerter sur les conséquences du projet de « Nouveau Réseau de Proximité » (NRP) proposé par le Ministre Darmanin en 2019 et porté dans le Val-de-Marne par Mme MORIN, Directrice Départementale des Finances publiques.

Or, cette réorganisation n'est plus un projet. Nous sommes désormais entrés dans la **première phase de destruction du service public fiscal et budgétaire val-de-marnais**. Mme MORIN a ainsi dû vous contacter fin 2020 afin d'obtenir votre assentiment sur les réorganisations prévues pour 2021 et 2022.

Par ce nouveau courrier, notre syndicat FO DGFIP 94 souhaite de nouveau vous sensibiliser sur les dangers de cette réforme. Concrètement, cela se traduit pour 2021 par :

- **la fermeture du SIE (Service des Impôts des Entreprises) de Choisy-le-Roi fin 2020 : les usagers doivent désormais se rendre à Créteil.**
- **la fermeture de la trésorerie de Villiers-sur-Marne au 1^{er} septembre 2021 : les usagers devront se rendre à Saint-Maur-des Fossés**
- **la fermeture de la trésorerie de Vitry-sur-Seine au 1^{er} septembre 2021 : les usagers devront se rendre à Ivry-sur-Seine.**
- **la fermeture de la trésorerie de Fresnes au 1^{er} septembre 2021 ; les usagers devront se rendre à Orly.**
- **la fermeture du SIE de Vincennes au 1^{er} trimestre 2021 : les usagers devront se rendre à Saint-Maurice.**
- **la fermeture du SIP (Service des Impôts des Particuliers) de Nogent-sur-Marne au dernier quadrimestre 2021 : les usagers devront se rendre à Vincennes.**

En tant qu'élu.e, vous êtes le mieux placé pour savoir qu'un territoire est attractif en partie grâce à ses infrastructures et ses services publics. De plus, cette nouvelle carte des implantations des services de la DGFIP sera associée à de nouvelles suppressions d'emplois, mais aussi des transferts de personnels vers la province ce qui aura des conséquences sur l'activité économique locale.

Or, la crise sanitaire que nous traversons nous a permis de nous rendre compte de l'utilité de ces services publics qui doivent être consolidés, pérennisés et même renforcés.

Au plus fort de cette crise, les services de la DGFIP 94 ont continué à fonctionner en assurant un service public de qualité malgré les difficultés rencontrées dans cette situation exceptionnelle. Les agents y travaillant ont assuré les missions essentielles de soutien aux collectivités territoriales (paiements des dépenses notamment des salaires des agents territoriaux ou des marchés publics...), aux professionnels (fonds de solidarité...) mais aussi aux particuliers.

La carte-cible des implantations des services prévues pour 2022 (annexée au présent courrier) vous montrera **l'impact concret des réorganisations envisagées, notamment en terme d'accueil du public.**

En contrepartie de ces fermetures, notre Directrice départementale vous a certainement proposé de développer d'autres services d'accueil comme les Espaces France Services (EFS), les «antennes» ou bien les « points de contact ».

Mais ces services ne sont pas des services de pleine compétence. Autrement dit, c'est bel et bien un **service public «low cost»** et sans aucune amélioration pour les contribuables qui se met en place. D'autant plus que leur pérennité n'est absolument pas prévue et que leurs coûts ne sont pas supportés en totalité par l'État.

Cela signifie donc que l'Etat réduit fortement les moyens mis à disposition pour accueillir vos concitoyen.nes, alors même que le coût de gestion de la fiscalité directe locale ne baisse pas significativement.

De plus, avec la **création dès le 1^{er} septembre 2021 de Services de Gestion Comptable (SGC) et de Conseillers aux Décideurs Locaux (CDL) à Vincennes, Créteil et Ivry-sur-Seine, la relation élu/comptable risque de se complexifier.**

En effet, les SGC seront à terme seulement **5 dans le Val-de-Marne** et ont vocation à se substituer aux **12 trésoreries communales actuelles**. Ils auront pour vocation d'assurer le *back-office* des missions de gestion communale, **tout en rationalisant les réceptions de public**. La DDFiP 94 souhaite en effet privilégier l'industrialisation des tâches et le tout numérique.

Pour ce qui concerne l'aide et le conseil aux élus locaux, une nouvelle strate sera créée avec les CDL. Si l'appellation paraît intéressante, il est désormais acté que cette activité sera mutualisée (un CDL par SGC) ce qui signifie que **chaque CDL sera partagé par tous les élus rattachés au SGC.**

Enfin, le simulacre de concertation organisé avec les agents du Val-de-Marne et leurs représentants nous a prouvé qu'un double discours était tenu par la direction locale. Celui d'une concertation pleine avec les élus, totalement favorables aux restructurations, et de l'autre côté, un Nouveau Réseau de Proximité (NRP) présenté comme co-construit avec les représentants du personnel. La réalité semble bien différente.

Les agents de la DDFiP 94 et leurs représentants FO DGFIP 94 ne sont pas réfractaires au changement. Ils sont seulement attachés à la qualité du service public rendu auprès de TOUS les usagers et partenaires du territoire val-de-marnais.

Je reste bien évidemment à votre disposition pour vous rencontrer afin d'échanger sur le sujet de la présence de notre administration et ses enjeux pour le territoire dont vous avez la responsabilité.

Comptant sur votre soutien, veuillez recevoir, Madame ou Monsieur le Maire, mes plus cordiales salutations.

La secrétaire départementale du syndicat FO-DGFIP 94
Lysiane LOUIS

Pour nous contacter :

Direction Départementale des Finances Publiques du Val de Marne
Section FO DGFIP 94
1 place du Général Pierre Billotte
94 040 CRETEIL

fo.ddfip94@dgifp.finances.gouv.fr